

C'est quoi, ce chantier rue Louis Blanc ?

Paris agit pour un partage harmonieux de l'espace public et favorise des transports plus respectueux de l'environnement et de la qualité de l'air. Avec le plan vélo 2015-2020, élaboré en concertation avec les Parisiens, l'objectif est de mailler l'ensemble du territoire pour encourager les déplacements à vélo, en toute sécurité.

Quoi ?

Sécurisation de la piste cyclable Louis Blanc.

Où ?

Rue Louis Blanc, entre la rue du faubourg Saint-Martin et la rue Philippe de Girard.

Quand ?

Du 17 juin au 30 août 2019.

Comment ?

Mise en place d'une piste cyclable à double sens rue Louis Blanc permettant de relier le boulevard de la Chapelle et la rue du Faubourg Saint-Martin et de rejoindre le Réseau Express Vélo nord-sud (itinéraire cyclable large et sécurisé en bidirectionnel, reliant la porte d'Aubervilliers à la porte d'Orléans).

Au programme :

- ▲ Mise en place d'un séparateur de granit le long de la bande cyclable en contresens de la circulation générale.
- ▲ Suppression du stationnement côté impair.
- ▲ Élargissement du trottoir au sud du carrefour formé par les rues du Château Landon et Louis Blanc.
- ▲ Création de la piste cyclable entre la rue La Fayette et la rue du Faubourg Saint-Martin.

Le chantier au jour le jour

▲ Du 17 juin au 16 août, entre la rue du Château Landon et la rue La Fayette, le stationnement des deux roues motorisés est neutralisé.

En fonction de la progression des travaux, le parcours cyclable sera interrompu. La circulation des cyclistes se fera par le trottoir, pied à terre.

▲ Du 1er au 30 août, entre la rue Philippe de Girard et la rue Château Landon, en fonction de la progression des travaux, le parcours cyclable sera interrompu. La circulation des cyclistes se fera par le trottoir, pied à terre.

▲ Du 26 au 30 août, entre la rue La Fayette et la rue du Faubourg Saint-Martin, création du contre sens cyclable. La place GIG/GIC est déplacée du n°35 au n°40 de la rue Louis Blanc.

Contacts

MAITRE D'OUVRAGE VILLE DE PARIS

MAITRE D'ŒUVRE

DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS

SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – CENTRE

31 RUE MAUCONSEIL, PARIS 1ER DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30

TÉL. 01 44 76 65 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

ENTREPRISES

DUBRAC / EVESA

Plus d'infos

Sur chantiers.paris.fr

et au 3975* *0,05 € par minute + le prix normal de l'appel

NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX

POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.

MERCI POUR VOTRE PATIENCE.

PARIS
SE TRANSFORME

